



**FEDERATION FRANCAISE DE TIR.
LIGUE REGIONALE DE TIR DE PROVENCE
COMMISSION REGIONALE ARMES REGLEMENTAIRES
ET LE
CLUB DE TIR DU CASTELLAS**

VOUS INVITENT A PARTICIPER AU

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2014
DE TIR AUX ARMES REGLEMENTAIRES
LES 22 ET 23 MARS 2014**

DICIPLINES	REF	POSITION de tir	DISTANCE Cible	COUPS	POIDS DETENTE
Fusils à répétition manuelle : Aucune modification sauf rechambrage et reCanonage standard permettant le classement cat C Catégorie avec le calibre agréé. Ni dioptre ni lunette	810	Couché	200 Mètres	5 Essais	1,360 Kg
			C 200	2 x 10 Match	
Fusils semi-automatiques : Aucune modification sauf rechambrage et reCanonage. Ni dioptre ni lunette. Autre que Cal 222 /223	815	Couché	200 Mètres	5 Essais	2,000 Kg
			C 200	2 x 10 Match	
Fusils semi-automatiques : Cal 222 / 223 Aucune modification sauf rechambrage et reCanonage. Ni dioptre ni lunette.	816	Couché	200 Mètres	5 Essais	2,000 Kg
			C 200	2 x 10 Match	
Fusils Modifiés : Toutes les armes des Catégories 810/815/816 dès qu'elles ont été modifiées. Ces modifications doivent être réglementaires ou proches. (dioptres, lunettes, visée match, etc.....)	812	Couché	200 Mètres	5 Essais	1,360 Kg
			C 200	2 x 10 Match	
Carabines 22 LR : Carabines militaires à répétition manuelle, d'entraînement en état d'origine.	820	Debout et Couché	50 Mètres	5 Essais	1,360 Kg
			C 50	2 x 10 Match	
Pistolets et Revolvers: Pistolets et Revolvers: armes standards, organes de visée fixes et ouverts. Calibres Réglementaires de 7,5 à 11,60	830	Debout 1 main ou 2 mains	25 Mètres	5 Essais	1,360 Kg
			C 50	2 x 10 Match	
			Gong	2 x 10 Match	
Vitesse militaire Equipement dito à la discipline ci-dessus	831	Debout 1 ou 2 mains	25 Mètres	5 Essais	1,360 Kg
			C Vitesse	2 x 10 Match	

FICHE D'ENGAGEMENT

LES 22 MARS 2014 ET 23 MARS 2014

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CLUB :

MAIL :

No LICENCE:

Disciplines	REF	Prix U	Total	
Fusils à répétition manuelle :	810	12 Euros	x	
Fusils semi-automatiques 222 / 223 :	816	12 Euros	x	
Fusils semi-automatiques autre calibre :	815	12 Euros	x	
Fusils Modifiés :	812	12 Euros	x	
Carabines 22 LR :	820	12 Euros	x	
Pistolet / Revolver :	830*	12 Euros	x	
Vitesse militaire :	831*	12 Euros	x	
Repas Samedi 22 Mars 2014 à Midi		15 Euros	x	
Repas Dimanche 23 Mars 2014 à Midi		15 Euros	x	

Total	
--------------	--

veuillez indiquer dans la case "choix" le numéro de "référence" de la discipline que vous tirez

* horaires 830 : 9h00-10h30-14h00-15h30-17h00

* horaires 831 : 9h45-11h15-14h45-16h15-17h30

Horaires	Samedi 22 Mars 2014		Dimanche 23 Mars 2014	
	Série	Choix	Série	Choix
9 H 00	1		11	
9 H 45	2		12	
10 H 30	3		13	
11 H 15	4		14	
12 H 00	Interruption Repas			
14 H 00	5		15	
14 H 45	6		16	
15 H 30	7		17	
16 H 15	8		18	
17 H 00	9		Remise des prix	
17 H 30	10			

Règlement par chèque (à l'ordre du CTC)

Fiche d'engagement à faire parvenir avant le

17 Mars 2013 au :

ou par courriel à : contact@ctcastellas.com

CLUB DE TIR DU CASTELLAS

Maison des Associations

22 Cours Aristide Briand

13580 La Fare Les Oliviers

Tel : 04 90 42 46 15 Fax : 04 90 42 63 67